

## APPEL D'OFFRES

**PROJET :** Mise à niveau du système d'aération de la station de traitement des eaux usées  
**DOSSIER :** 42351TT / SGN-2020-0902

La Ville de Varennes demande des soumissions pour la réalisation des travaux de mise à niveau du système d'aération de la station de traitement des eaux usées.

Sans s'y limiter, les travaux comprennent la fourniture et la mise en place d'un système d'aération fines bulles de type balançoire, le démantèlement des diffuseurs existants et le remplacement des conduites d'aération existantes.

**Prendre note que ce projet est conditionnel à l'acceptation d'un règlement d'emprunt et qu'il est admissible aux programmes de subvention provinciale et fédérale en matière d'infrastructures.**

Tel que stipulé à l'article 8 des clauses administratives générales, le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. Le défaut de fournir l'un de ces documents pourrait entraîner le rejet de la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) à compter du **2 mars 2021**.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) et être accompagnées des documents suivants :

- un chèque visé, un mandat-poste, une traite bancaire ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du prix de la soumission incluant les taxes, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours;
- Une lettre d'intention délivrée par une entreprise dûment autorisée par l'AMF à exercer des activités de cautionnement et s'engageant, dès l'octroi du contrat au soumissionnaire, à émettre un cautionnement d'exécution des obligations pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission, ainsi qu'un cautionnement pour garantir le paiement des salaires, matériaux et gages pour un montant équivalent à 50 % du prix de la soumission incluant les taxes. Ces cautionnements doivent être valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville au 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, avant 11 h le **23 mars 2021**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne peut être tenue responsable ni encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s) advenant le rejet ou l'annulation des soumissions. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 23 février 2021,

Me Marc Giard, OMA



Directeur des Services juridiques et greffier